

## L. 151-13 du CU- Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées - STECAL)

Le règlement peut, à titre exceptionnel, délimiter dans les zones naturelles, agricoles ou forestières des secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées dans lesquels peuvent être autorisées :

1° Des constructions ;

2° Des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs destinés à l'habitat des gens du voyage... ;

3° Des résidences démontables constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs.

<b>Ast</b>	construction autorisée : <ul style="list-style-type: none"><li>- pour diversifier, pérenniser ou transmettre l'activité agricole</li><li>- pour permettre ou faire évoluer une activité sans remettre en cause les caractères agricoles de la zone</li><li>- pour finaliser un hameau ou pour réhabiliter une ruine</li></ul>
<b>Nst</b>	Permettre et encadrer certaines constructions
<b>Nltc</b>	secteurs naturels et forestiers à vocation de loisirs et concernés par un camping existant à la date d'approbation du PLUi.

NB : le PLUiH propose 3 types de STECAL (Ast, Nst et Nltc).

Or, le document « STECAL – fiches descriptives » ne reprend pas la description des secteurs Nltc.

# STECAL Ast

N°	commune	Lieu-dit (objet)	Superficie	proposition	motif
3	Bio	Mas de Martel Logements innovants	4423 m <sup>2</sup>	réservée	Consommation importante d'ENAF (enjeux agricole, naturel)
4	Cales	La Commanderie Restauration à l'identique	1271 m <sup>2</sup>	défavorable	STECAL non nécessaire reclasser en A
7	Cuzance	Pouzols 5 Hébergements Légers de Loisirs (HLL) de type chalet	294 m <sup>2</sup>	favorable	Diversification d'activités Faible consommation d'ENAF
9	Floirac	Frayssinet Hébergements éco responsable	20265 m <sup>2</sup>	réservée	Consommation d'ENAF importante (mitage)
12	Gramat	Les cabanes Hébergements saisonniers (caravanes)	432 m <sup>2</sup>	réservée	Justification de l'activité existante et de sa localisation
18	Lanzac	Les cabanes Habitat (solidarité intergénérationnelle)	1222 m <sup>2</sup>	favorable	Faible consommation d'ENAF (Pas d'enjeu agricole et naturel)
19	Lavergne	La garenne Activité (local stockage)	3567 m <sup>2</sup>	favorable	Conforter une activité existante (espace déjà investi)
20	Le Bastit	Domaine de la Commanderie Hébergements (5 HLL et Lodges)	1528 m <sup>2</sup>	favorable	Conforter une activité existante
21	Le Bastit	Champs Barrat Logement (agriculteur + tiny house)	2466 m <sup>2</sup>	Favorable	Diversification d'activités Faible consommation d'ENAF STECAL non nécessaire Pour la partie siège agricole reclasser en A

# STECAL Ast

N°	commune	Lieu-dit (objet)	Superficie	proposition	motif
22	Le Bastit	Le Bourg ouest Activité touristique (ferme auberge)	6553 m <sup>2</sup>	réservée	Consommation importante d'ENAF Cohérence de projet avec autorisation
24	Loubressac	Le Rouquet Siège agricole	603 m <sup>2</sup>	défavorable	STECAL non nécessaire pour le logement de l'agriculteur
25	Loubressac	Bolivaria Habitat (solidarité intergénérationnelle)	819m <sup>2</sup>	favorable	Faible consommation d'ENAF (parcelle déjà investie)
27	Martel	Balagou haut Hébergement (haut de Gamme)	496 m <sup>2</sup>	favorable	Conforter une activité existante (faible consommation d'ENAF)
29	Martel	Escougne Hébergements + espaces de travail	775 m <sup>2</sup>	favorable	Diversification d'activités Faible consommation d'ENAF
31	Miers	Millet est Hébergements (5 chalets)	4728 m <sup>2</sup>	réservée	Consommation importante d'ENAF (enjeux agricole)
32	Miers	Le Mas Davet Hébergements (10 HLL et cabanes)	12956 m <sup>2</sup>	réservée	Consommation importante d'ENAF (enjeux agricole)
33	Nadaillac de rouge	Prats Activité sophrologie (Yourte)	1457 m <sup>2</sup>	favorable	Installation non permanente

# STECAL Ast

N°	commune	Lieu-dit (objet)	Superficie	proposition	motif
34	Prudhomat	Camp Grand Village résidentiel de tourisme	5377 m <sup>2</sup>	défavorable	Zonage non conforme à l'opération
35	Saint Laurent les Tours	Barry haut Hébergement (gîte rural)	981 m <sup>2</sup>	favorable	Diversification d'activité Faible consommation d'ENAF
36	Saint Laurent les Tours	Au Gabi Activité (école de cirque)	2118 m <sup>2</sup>	favorable	Conforter une activité existante
37	Saint Sozy	Gaudelle Hébergements insolites (cabanes et bulles)	2404 m <sup>2</sup>	favorable	Conforter une activité existante
38	Saint vincent du Pendit	Loustalou Logement d'une activité (charpentier)	1274 m <sup>2</sup>	favorable	Conforter une activité existante
39	Sousceyrac en Quercy	Mespoulié Hébergements (4 HLL)	1797 m <sup>2</sup>	favorable sur parcelle n°5 majorité de l'opération	Diversification d'activité (parcelle n° 71 îlot primé et excentré du bâti existant)
40	Vayrac	Mespoulié Hébergements (3 gîtes bioclimatiques)	7444 m <sup>2</sup>	défavorable	consommation importante d'ENAF au regard des besoins Enjeux agricole et naturel

# STECAL Nst

N°	commune	Lieu-dit (objet)	Superficie	proposition	motif
1	Baladou	Roucaillou Hangar professionnel	282 m <sup>2</sup>	réservée	Justification et localisation de l'activité existante
2	Bétaille	Ségala haut local vente + 2 hébergements	2553 m <sup>2</sup>	réservée	Justification et localisation de l'activité existante
5	Cornac	Le Frauziol Hébergements - 10 HLL(dôme et cabanes)	3909 m <sup>2</sup>	réservée	Consommation importante d'ENAF (activité créée à justifier)
6	Cressensac-Sarrazac	Praballen Hébergements (3 cabanes + bureau)	5574 m <sup>2</sup>	réservée	Consommation importante d'ENAF
8	Estal	Les Picatous Hébergements (10 cabanes, piscine espaces détente)	12795 m <sup>2</sup>	réservée	Consommation importante d'ENAF
10	Floirac	Candarel Hébergements (yourte)	100 m <sup>2</sup>	favorable	Espace déjà urbanisé
11	Gramat	Picarel Hébergements (10 chalets pins polaire + grange)	7487 m <sup>2</sup>	réservée	Consommation importante d'ENAF( enjeux naturel boisé)
13	Lachapelle Auzac	Blagour Activité pisciculture (Chambre étudiant)	419 m <sup>2</sup>	favorable	Conforter l'activité existante
14	Lachapelle Auzac	Golf du mas del Teil Activité (bioréacteur)	2807 m <sup>2</sup>	favorable	Conforter l'activité existante
15	Ladirat	Le Sud Logement activité (pépinière)	461 m <sup>2</sup>	défavorable	projet habitat non justifié reclasser en N (mitage)

# STECAL Nst

N°	commune	Lieu-dit (objet)	Superficie	proposition	motif
16	Lamothe Fenelon	Le Peyronnet (confusion illustration avec 17) 6 cabanes perchées supplémentaires	2161 m <sup>2</sup>	favorable	Conforter l'activité existante
17	Lamothe Fenelon	Mas del Bos (confusion illustration avec 16) 5 à 10 nouveaux lodges	2986 m <sup>2</sup>	favorable	Conforter l'activité existante
23	Le Vignon en Quercy	Les Ronsières Hébergements (5 HLL)	2017 m <sup>2</sup>	favorable	Espace partiellement investi (pas d'enjeu naturel)
26	Loupiac	Font Danisse Logement siège de l'activité	1140 m <sup>2</sup>	favorable	Espace interstitiel (pas d'enjeu naturel)
28	Martel	Bagadou-haut Hébergement haut de gamme	627 m <sup>2</sup>	défavorable	Mitage d'ENAF (secteur boisé très excentré du bâti existant)
30	Martel	Escougne Hébergement (1HLL)	462 m <sup>2</sup>	favorable	Diversification d'activités sur espace interstitiel
41	Payrac	Riveyrol sud Terrain familial des gens du voyage	1709 m <sup>2</sup>	favorable	Espace déjà investi (pas d'enjeu)

# STECAL Nitc

N°	commune	Lieu-dit (objet)	Superficie	proposition	motif
42	Carlucet	Château de la comté camping	59 611 m <sup>2</sup>	favorable	Pas d'enjeu agricole et naturel
43	Creysse	La souleille camping	14 503 m <sup>2</sup>	favorable	Pas d'enjeu agricole et naturel
44	Lacave	La borgne camping	27 755 m <sup>2</sup>	favorable	Enjeu agricole très limité
45	Lachapelle Auzac	Mas del Teil camping	739 881 m <sup>2</sup>	réservée	Périmètre non justifié
46	Lanzac	Domaine de Lanzac camping	51 865 m <sup>2</sup>	favorable	Pas d'enjeu agricole et naturel
47	Laval de Cère	Les granges camping	64 751 m <sup>2</sup>	réservée	Périmètre non justifié Enjeu agricole
48	Loupiac	Truquet camping	14 128 m <sup>2</sup>	favorable	Pas d'enjeu agricole et naturel
49	Meyronne	La plage camping	17 977 m <sup>2</sup>	réservée	Enjeu agricole (parcelle primée mobilisée)
50	Payrac	Nord du bourg camping	32 806 m <sup>2</sup>	favorable	Pas d'enjeu agricole et naturel
51	Payrac	Les pins Logement	41 869 m <sup>2</sup>	favorable	Pas d'enjeu agricole et naturel
52	Pinsac	La Borgne camping	112 670 m <sup>2</sup>	réservée	Enjeu biodiversité (situé dans un réservoir et corridor de la TVB)

# STECAL Nltc

N°	commune	Lieu-dit (objet)	Superficie	proposition	motif
53	Pinsac	Le Platant camping	17 011 m <sup>2</sup>	favorable	En partie sur un réservoir de la trame bleu superficie du projet limitée
54	Pinsac	Le port Camping	10 792 m <sup>2</sup>	favorable	Pas d'enjeu agricole et naturel
55	Rocamadour	Maison neuve camping	10 383 m <sup>2</sup>	favorable	Enjeu naturel (mobilise une bande déjà investie)
56	Saint-Sozy	Gourdou camping	18 387 m <sup>2</sup>	réservée	Interception d'un réservoir de la trame bleue (bordure Dordogne)
57	Saint-Sozy	Les borgnes camping	150 497 m <sup>2</sup>	réservée	La partie centrale intercepte un réservoir de la TVB
58	Saint-Sozy	Gourdou camping	9 852 m <sup>2</sup>	favorable	Pas d'enjeu agricole et naturel
59	Souillac	La Paille Basse camping	147 736 m <sup>2</sup>	favorable	Pas d'enjeu agricole et naturel
60	Vayrac	Le Cap des partits camping	55 438 m <sup>2</sup>	favorable	Espace déjà investi (pas d'enjeu)
61	Mayrac	Le Pit camping	28 788 m <sup>2</sup>	favorable	Espace déjà investi (pas d'enjeu)

# STECAL

Zone	Objet projet	Nbre	Surface
<b>Ast</b>	-Tourisme : 14 -Activité : 4 -Indéterminé (autres habitats) : 6	24	<b>8,51 ha</b>
<b>Nst</b>	-Tourisme : 11 -Mixte : Activité artisanale : 3 -Indéterminé (autres habitats) : 3	17	<b>4,74 ha</b>
		<b>41</b>	<b>13,25 ha</b>
<b>Nltc</b>	secteurs naturels et forestiers à vocation de loisirs et concernés par un camping existant à la date d'approbation du PLUi.	20	<b>162,67 ha</b>

NB : les secteurs Nltc ne sont pas pris en considération dans la consommation d'espace potentielle, alors que certains ouvrent des possibilités d'extension des structures existantes.